

# - Contrat de réservation -

Les Granges - 24250 GROLEJAC  
Tél. 05 53 28 11 15 - Fax 05 53 28 57 13  
contact@lesgranges-fr.com  
www.lesgranges-fr.com

Décision de classement n° C24-006562-003 du 29.09.2016 - Catégorie 4\* Tourisme - 188  
emplacements - N° Siret : 646 370 791 00014 - RCS Bergerac - Assurance RC n° 83659698 Allianz

Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées au verso, la location saisonnière d'un hébergement sur le terrain de camping-caravaning «Camping Les Granges».

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

C.P : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél. : ..... Port. : .....

E-mail : .....

Animal (maxi 1) : Type : ..... Race : .....

Numéro d'immatriculation du véhicule : .....

## Je désire louer UN EMBLEMMENT

**DATES DU SÉJOUR** (arrivée à partir de 14h - départ avant 12h)  
maximum 6 personnes

• **ARRIVÉE LE :** .....

• **DÉPART LE :** .....

## Je désire louer UN LOCATIF

**DATES DU SÉJOUR** (arrivée à partir de 16h / départ entre 9h et 10h)  
maximum de personnes selon les locatifs

• **ARRIVÉE LE :** .....

• **DÉPART LE :** .....

## FORFAIT CHOISI ET ÉQUIPEMENT (Cocher la case)

- FORFAIT 1 ou 2 pers. SANS ÉLECTRICITÉ  
 EMBLEMMENT PRÉ-ÉQUIPÉ  
 ÉLECTRICITÉ 6A

Type d'équipement :  Tente  Caravane  Camping-car

Dimensions de votre équipement : .....

## LOCATION CHOISIE (Cocher la case)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> MOBIL-HOME 4 PERS.                  | <input type="checkbox"/> TENTE CANADA 5 PERS. AVEC SANITAIRE |
| <input type="checkbox"/> MOBIL-HOME SUPERNOVA 5 PERS.        | <input type="checkbox"/> CHALET AZUR 4 PERS.                 |
| <input type="checkbox"/> MOBIL-HOME 6 PERS.                  | <input type="checkbox"/> CHALET OTTAWA 4 PERS.               |
| <input type="checkbox"/> TENTE CANADA 4 PERS. SANS SANITAIRE | <input type="checkbox"/> CHALET RÊVE CONFORT 5 PERS.         |
| <input type="checkbox"/> TENTE CANADA 4 PERS. AVEC SANITAIRE | <input type="checkbox"/> CHALET MONTANA 6 PERS.              |

## PRESTATIONS DIVERSES EMBLEMMENT

- Assurance annulation et interruption de séjour (recommandé)\*  oui  non  
Animal .....  oui  non  
Voiture suppl. ....  oui  non  
Réfrigérateur (quantité limitée) .....  oui  non

## PRESTATIONS DIVERSES EN LOCATIF

- Assurance annulation et interruption de séjour (recommandé)\*  oui  non  
Animal .....  oui  non  
Voiture suppl. ....  oui  non  
Location de lit bébé et ou chaise bébé .....  oui  non  
Location draps .....  oui  non

## COÛT DU SÉJOUR

PRIX DE L'EMBLEMMENT OU DE LA LOCATION : ..... €

PRESTATIONS DIVERSES : ..... €

MONTANT TOTAL DU SÉJOUR : ..... €

**ACOMPTÉ DE 25% + FRAIS DE RÉSERVATION 25 € + ASSURANCE ANNULLATION (FACULTATIVE)\* : .....** €

À verser à la réservation

**\*Assurance annulation :** je choisis de souscrire l'assurance annulation facultative CAMPEZCOUVERT et reconnais avoir pris connaissance des conditions. Si oui, le montant est à régler par chèque à l'ordre du camping Les Granges (3% du montant de la location ou de l'emplacement **à verser à la réservation**).

## MODALITÉS DE PAIEMENT (Cocher la case)

- |  |                                 |  |                                  |
|--|---------------------------------|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> chèque  | <input type="checkbox"/> mandat | <input type="checkbox"/> chèques vacances                  | <input type="checkbox"/> espèces |
| <input type="checkbox"/> carte bancaire N° <input type="text"/>  |                                 | <input type="checkbox"/> Cryptogramme <input type="text"/> | Date d'exp. .... / .....         |
| <input type="checkbox"/> Virement bancaire : IBAN FR76 1090 7002 3414 1210 9910 645 - BIC CODE : CCBPFRPPBDX |                                 |  |                                  |

Nota : veuillez rédiger votre chèque au nom du camping "Les Granges" sans autre mention pour valider votre réservation. Vous faciliterez notre gestion. Merci.  
**ATTENTION : la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.**

Comment avez-vous connu le camping ? .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation (au dos) et m'engage à les respecter. Je vous transmets le contrat de location rempli et signé, auquel je joins un chèque d'acompte de 25% du montant global du séjour + assurance annulation (facultative) + frais de réservation de 25 € à l'ordre du camping Les Granges. J'ai bien noté que la taxe de séjour communale n'est pas comprise dans le prix et qu'elle sera versée en supplément. Un exemplaire du contrat vous sera envoyé sous huitaine.

À ....., le .....

Signature du preneur

La Direction

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé".

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

## Location séjour en mobil-home, chalet ou emplacement.

**Conditions de location :** la location ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception du contrat de location dûment complété et accompagné d'un versement de la somme ci-dessous : **25 % d'acompte du montant total de la location + 25 € de frais de réservation.**

Mise à disposition de la location, conditions de paiement, dépôt de garantie, annulation, prestations annexes... :

\* **Mobil-home, chalet :** la location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de location (de 16h à 18h en basse saison, jusqu'à 19h en haute saison) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (entre 9h et 10h). Les lits et chaises bébé ne sont pas inclus dans le forfait. Ils peuvent être loués en supplément sur réservation (selon disponibilités, voir tarifs).

\* **Emplacement (maxi 6 personnes) :** l'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de location (de 14h à 18h en basse saison, jusqu'à 19h en haute saison) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 12h).

\* **Toute modification du nombre ou de l'identité des personnes** initialement prévues par le contrat de location devra être obligatoirement signalée le jour même à notre service d'accueil. Toutes les locations sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être sous-louées ou cédées.

\* **Dépôt de garantie :** pour tout séjour, un dépôt de garantie vous sera demandé à l'accueil le jour de votre arrivée, payable par chèque ou espèces. Le montant s'élève à **300 € pour les locations (restituée le jour du départ si absence de dégâts et parfait état de propreté) et à 3 € par bracelet piscine.**

\* **Le nettoyage de la location** est à la charge du locataire. En fin de séjour, l'ensemble doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, **une somme de 80 € sera demandée.**

\* **Assurance :** nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation qui vous permettra d'être remboursé en cas d'événement vous empêchant d'effectuer votre séjour. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et/ou matériel et leur responsabilité civile.

\* **Annulation :** en cas d'annulation de votre part, il vous sera retenu ou vous resterez à nous devoir les frais de dossier et à titre d'indemnité de rupture du contrat :  
- un montant égal à 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée;  
- un montant égal au total de votre séjour, si vous annulez moins de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.  
Toute annulation devra être confirmée par écrit. En cas d'annulation pour des raisons incombant à la société gérant le camping, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

\* **En l'absence de message écrit du client,** précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

\* **Séjour retardé ou écourté :** aucun remboursement, ni réduction ne seront consentis dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

\* **Options :** les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées sans dédit de part et d'autre, passé un délai de huit jours, sans confirmation.

\* **Règlement du séjour :** tous les séjours doivent être soldés au plus tard un mois avant la date d'arrivée. Le règlement total est dû pour toute location intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée. Les modes de paiement acceptés sont les suivants : espèces, chèques bancaires, mandats, chèques vacances, cartes bancaires et virements bancaires. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

\* **La responsabilité du camping** n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents.

\* **Piscine :** accès autorisé aux personnes vêtues d'un slip strictement réservé au bain. Short et caleçon interdits. Port du bracelet obligatoire. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

\* **Animal :** 1 animal par emplacement sera admis (sauf chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories), muni de leur certificat de vaccination en cours de validité + carte de tatouage et tenus en laisse. L'animal ne doit en aucun cas rester seul au camping et un supplément de 3 € par jour vous sera demandé.

\* **Véhicule :** un seul véhicule par emplacement.

\* **Les visiteurs** sont autorisés de 9h à 21h et sous la responsabilité de leurs hôtes, après avoir signalé leur présence au service d'accueil et avoir acquitté, si nécessaire, la redevance prévue. Dans tous les cas, les véhicules des visiteurs devront stationner à l'extérieur du camping. Les visiteurs n'ont pas accès aux piscines.

\* **Bruit ou nuisance :** la circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 23h et 7h (les portes d'accès sont fermées entre ces horaires). L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. À partir de 23h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins. Les responsables de bruit ou nuisance seront expulsés, sans remboursement.

\* **Litige :** En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicycs, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS 01.49.70.15.93 contact@medicycs.fr

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

# GENERAL TERMS AND CONDITIONS

## Rental for stay in mobile home, chalet or campsite pitches.

**Terms and conditions for rental :** The rental shall only become effective through our agreement, and subsequent to reception of the lease agreement duly completed and submitted with payment of the below amount : **25% advance payment of the total amount of the rental + €25 for reservation fees.**

Provisioning of the rental, payment terms and conditions, security deposit, cancellation, related fees, etc. :

\* **Mobil home, chalet :** The rental shall be available as from the day of arrival prescribed by the lease agreement (from 4pm to 6pm in low season and until 7pm in high season) until the day of departure prescribed by the same agreement (between 9am and 10am). Cots and high chairs shall not be included in this payment amount. They may be rented with an additional payment and on reservation (depending on availability - see rates).

\* **Campsite pitch (max 6 persons) :** The rental shall be available as from the day of arrival prescribed by the lease agreement (from 2pm to 6pm in low season and until 7pm in high season) until the day of departure prescribed by the same agreement (before 12am).

\* **Any and all changes in the number or identity of the persons** initially prescribed by the lease agreement shall mandatorily be indicated to our reception services the same day. Any and all rentals shall be for named persons and may under no circumstances be sublet or transferred.

\* **Security deposit :** The reception services shall ask you for a security deposit the day of your arrival, payable by cheque or in cash. The amount shall vary by campsite : **€300 for rentals, (returned the day of departure if there is no damage and the property is in perfect condition) - €3 per pool bracelet.**

\* **The lessee shall be financially responsible** for any cleaning of the rental. At the end of the stay, the leased property shall be returned in a complete state of cleanliness. Should its condition be otherwise, **an amount of €80 shall be requested.**

\* **Insurance :** We advise you to take out cancellation insurance permitting you to be reimbursed should an event impede you from carrying out your stay. It shall fall to caravan campers to take out insurance for their caravan, tent and/or equipment, as well as for their legal liability.

\* **Cancellation :** In the event of cancellation on your part, the reservation fees shall be retained or you shall owe them to us as compensation for premature termination of the agreement :

- an amount equal to 25% of the cost in full for the stay if you cancel more than 15 days before the prescribed date of your arrival;  
- an amount equal to the total cost of your stay if you cancel fewer than 15 days before the prescribed date of your arrival, or if you do not appear as of this date.

Any and all cancellations shall be confirmed in writing. In the event of cancellation for reasons incumbent on the Company managing the campsite, the client shall obtain reimbursement of all amounts paid.

\* **In the absence of a written message from the client** specifying that he or she must postpone the date of arrival, the campsite pitch shall become available 24 hours subsequent to the arrival date prescribed by the lease agreement, and the payment in full for the services shall remain required.

\* **Stay delayed or shortened :** No reimbursement or reduction shall be granted in the event of a delayed arrival or early departure.

\* **Options :** Options shall have no contractual value and may be cancelled without penalty on the part of either party, beyond a period of eight days, without confirmation.

\* **Payment of the stay :** Any and all stays shall be paid in full at the latest one month before the arrival date. Complete payment shall be due for any and all rentals taking place less than one month before the arrival date. The means of payment accepted shall be the following : cash, bank cheques, money orders, bank debit cards and bank transfer. Foreign cheques shall not be accepted.

\* **The campsite's liability** shall not be incurred in the event of theft, loss or damage of any nature (vehicle or other) during or subsequent to a stay; it shall also not be incurred in the event of a power outage or technical equipment service outage. For your personal coverage against theft, damage, or damage you may cause in the rentals, it is indispensable to ask your insurance company for a holiday accommodation extension for your comprehensive residence insurance. Children shall be under the supervision of their parents.

\* **Pool :** Access authorized to persons wearing trunks strictly reserved for swimming. Shorts and swimming shorts prohibited. Wearing of pool bracelets mandatory. Children under 10 years old must be accompanied by an adult.

\* **Pet :** One animal per pitch is permitted (except 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> category dogs) on presentation of their valid and up to date vaccination certificate + tattoo card. Under no circumstances shall pet remain alone at the campsite and an extra €3 per day will be asked.

\* **Vehicle :** a single vehicle per campsite pitch or mobile home.

\* **Visitors** shall be authorized from 9am to 9pm under the responsibility of their hosts, after their presence has been indicated to the reception services and after settlement, if applicable, of the prescribed payment. In any event, visitor vehicles shall be parked outside the campsite. Visitors do not have access to the swimming pool.

\* **Noise or disturbance :** Circulation of motorized vehicles shall be limited to 10km/hour and shall be prohibited in the campsite between 11pm and 7am (entrances shall be closed during this period). Use of sound devices shall not be perceivable beyond the limits of each campsite lot. As from 11pm each shall mandatorily respect his or her neighbour's right to rest. Those responsible for noise or disturbance shall be expelled, without reimbursement.

\* **Litigation :** In case of problem and after inform the customer service of the campsite, each one can to call at a mediator of consumption with the maximum period of one year from the date of the complaint with a letter with acknowledgment of receipt : Medicycs, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS 01.49.70.15.93 contact@medicycs.fr

All guests shall be required to comply with the provisions of the campsite internal rules and regulations.